





# Collège au cinéma 92 Bilan 2014-2015

Pour mémoire, rappelons la programmation de l'année :

- Au niveau 6ème / 5ème
  - Les Quatre cents coups de F. Truffaut (1959). Entré au catalogue en 2001. 5<sup>ème</sup> diffusion au sein du dispositif.
  - o *Rue Cases-nègres* d'E. Palcy (1983). Entré au catalogue en 2010. 3<sup>ème</sup> diffusion au sein du dispositif.
  - o *L'Homme de Rio* de P. de Broca (1964). Entré au catalogue en 2014. 1ère diffusion au sein du dispositif.
- Au niveau 4ème / 3ème
  - o *Les Temps modernes* de C. Chaplin (1936). Entré au catalogue en 2004. 4ème diffusion au sein du dispositif.
  - o *Le Tombeau des lucioles* de I. Takahata (1988). Entré au catalogue en 2005. 2<sup>ème</sup> diffusion au sein du dispositif.
  - o *Summertime* de M. Gordon (2012). Entré au catalogue en 2014. 1ère diffusion au sein du dispositif.

L'organisation du dispositif a été assurée par Françoise Colcanap (DSDEN), Christine Guillou (formatrice Education Nationale) et Anna Borlot (Conseil Départemental).

### **BILAN QUANTITATIF**

Il apparaît que les effectifs sont à la hausse, en se rapprochant de 10000 élèves : 9965 cette année, contre 9825 en 2013-14 et 9872 en 2012-13. Il y a donc une légère hausse de 140 élèves, soit 1,4% par rapport à l'année précédente. De même, le nombre d'établissements inscrits est en hausse. 78 établissements se sont inscrits cette année, contre 72 l'année passée et 74 pour 2012-13.

Il apparaît que le partage entre élèves de 6ème / 5ème et élèves de 4ème / 3ème se fait toujours de façon inégale, mais à l'inverse des années précédentes. Après deux années où la classe d'âge la plus basse représentait 55% des effectifs, elle ne constitue plus que 45% des inscrits cette année. On peut supposer que les films au programme cette année ainsi que l'épreuve d'Histoire des Arts en 3ème en sont la principale cause. Beaucoup d'enseignants profitent en effet du dispositif pour faire des films vus par les élèves de 3ème des œuvres à présenter à l'oral du brevet. On ne peut que se réjouir de cet ancrage plus profond du dispositif dans les enseignements.

Effectifs	2014-2015	2013-2014	2012-2013
Enseignants engagés	387	390	379
Total élèves	9965	9825	9872
dont Elèves 6ème / 5ème	4438	5447	5454
dont Elèves 4ème / 3ème	5527	4378	4418
Nombre d'établissements	78	72	74

Quant aux stages complémentaires, ils ont cette année une fréquentation stable : 98 enseignants ont participé aux ateliers d'analyse, contre 92 l'année passée, 115 et 93 les années précédentes. 65 ont suivi le stage « Des Questions de cinéma » à la Cinémathèque consacré cette année au travail du son, contre seulement 37 en 2013-2014.

### **BILAN QUALITATIF**

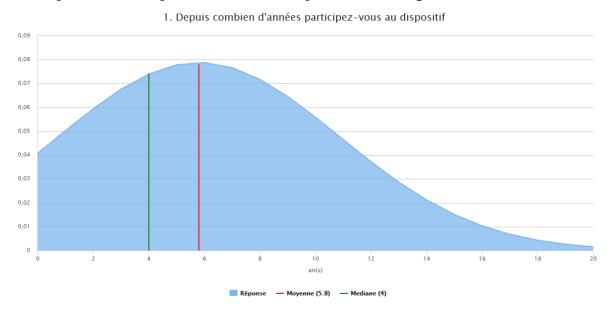
Cette analyse est réalisée à partir des réponses à l'enquête en ligne portant sur l'évaluation pédagogique du dispositif. 82 questionnaires ont été renseignés dans 52 collèges différents, ce qui constitue un bond spectaculaire par rapport à l'an dernier (31 enseignants sur 19 collèges). Nous remercions les enseignants qui ont pris le temps de répondre au questionnaire, d'autant que la plupart d'entre eux ont souhaité, en sus des questions posées, ajouter des remarques dans les espaces dédiés.

On peut noter qu'un peu plus d'un quart (28%) des enseignants engagés dans le dispositif a répondu, ce qui est peu, mais ils sont issus d'exactement les deux tiers des établissements. Il s'avère positif que les professeurs participants mais non-coordinateurs aient accès au questionnaire, et ceux-ci saisissent leur chance, puisque dans 28 établissements plusieurs enseignants ont répondu. A l'inverse, 24 collèges ont répondu par la voix d'un seul enseignant, le plus souvent le coordinateur. Même si celui-ci se fait certainement le porte-parole de ses collègues, les réponses sont à prendre avec les précautions d'usage, notamment pour les questions individuelles (ancienneté dans le dispositif par exemple) mais aussi le taux de satisfaction : le dispositif jouit manifestement d'une grande sympathie auprès d'un certain nombre d'enseignants particulièrement dynamiques mais il

est difficile de savoir si tous les participants sont satisfaits ou s'il existe des mécontents qui préfèrent garder le silence.

### 1. Ancienneté dans le dispositif

L'ancienneté moyenne est de presque 6 ans (5,8 exactement), et la médiane de 4 ans, c'est-à-dire que la moitié des enseignants participe à Collège au cinéma depuis plus de 4 ans, ce qui indique la capacité du dispositif à fidéliser les enseignants. Ces chiffres sont cependant à relativiser car la question porte sur une donnée individuelle. Les enseignants qui ont répondu sont souvent les plus engagés au sein de leur établissement, donc potentiellement les plus fidèles. Les enseignants qui n'ont pas répondu sont-ils des néophytes qui se sentent peu concernés ou des professeurs expérimentés mais peu à leur aise avec un questionnaire en ligne ? Difficile à dire.



Ce qui apparaît de façon certaine, c'est que le dispositif parvient à la fois à fidéliser des enseignants actifs depuis longtemps et à être attractif pour une nouvelle génération d'enseignants. Nul doute que ce phénomène montre l'impact positif de l'obligation d'inscrire au moins deux classes par établissement, ainsi que la préconisation de prévoir dès l'inscription deux enseignants par classe engagée. Il semble donc important de maintenir ces deux principes, car ils cimentent les équipes pédagogiques au sein des établissements, en permettant aux habitués de faire appel à des collègues plus jeunes.

Par ailleurs, beaucoup d'enseignants disent avoir interrompu leur participation, au gré des mutations, des classes prises en charge, ou encore des parcours de vie. Nous ne pouvons que nous féliciter que ces interruptions ne soient pas le fait d'un désamour ou d'une lassitude. A contrario, une enseignante signale qu'elle participe au dispositif depuis la création du dispositif en 1991.

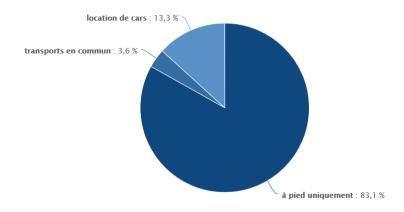
# 2. Les projections

90% des classes ont assisté aux trois séances prévues. Les exceptions tiennent essentiellement au plan Vigipirate mis en place après les attentats de janvier 2015, et qui a été diversement appliqué selon les établissements. Certains collèges ont été privés des deux derniers films de la programma-

tion, et ont eu recours à des projections en classe, ce qui est un moindre mal. Quelquefois des problèmes techniques ou des télescopages de calendrier (stage en SEGPA) sont évoqués.

L'écrasante majorité des classes (83%) se rend au cinéma à pied, et parmi celles qui utilisent des moyens de transport payants, on relève 3,6% en transports en commun et 13,3% par car.

4. Quel moyen de transport avez-vous utilisé avec vos classes pour effectuer le trajet entre l'établissement et la salle de cinéma partenaire ?

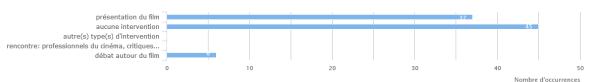


La durée moyenne de ces trajets, tous types confondus, est de 16,7 minutes. Une moitié des classes met moins de 15 minutes à se rendre à sa salle de cinéma, ce qui limite l'impact sur le déroulement des cours.

20% des enseignants déclarent avoir rencontré des difficultés d'organisation. Celles-ci sont essentiellement d'ordre technique, mais certaines salles ont trouvé les solutions adaptées, reprogrammant le film ou proposant une séance d'un film à l'affiche. Sont signalés aussi des problèmes de calendrier, en particulier à la fin de l'année scolaire, lorsque l'éventail des dates proposées chevauche le planning des conseils de classe, voire la fermeture précoce des établissements qui sont aussi centres d'examen. Enfin, quelques enseignants notent la difficulté chronique à trouver des accompagnateurs, ce dont on peut s'étonner étant donné que les classes sont souvent inscrites sur l'application CINEMA avec deux enseignants. Nous invitons les enseignants et les chefs d'établissement à renseigner avec le plus grand soin la rubrique « Enseignant associé », car elle permet d'anticiper ces difficultés.

La moitié des classes n'a profité d'aucune intervention proposée par la salle de cinéma, ce qui n'est pas une obligation. Lorsque cette intervention a lieu, elle prend souvent la forme d'une présentation préalable du film.

8. Les élèves ont-ils bénéficié d'une ou de plusieurs intervention(s) proposée(s) par la salle de cinéma partenaire à l'occasion des projections ?



Les réponses détaillées évoquent des interventions particulièrement appréciées, sur lesquelles les enseignants ont eu à cœur d'insister. Indiscutablement, l'éclairage offert par un responsable de salle ou un référent jeune public est un plus très profitable aux élèves. Ainsi, les interventions de Stéphanie Chayla, du cinéma Le Sélect d'Antony, sont mentionnées à de nombreuses reprises par les enseignants comme étant très profitables.

# 3. Approche pédagogique

En ce qui concerne l'exploitation pédagogique des films, il apparaît que les enseignants sont surtout attachés à une approche cinéphilique des œuvres, privilégiant le développement de la culture cinématographique (pour 87% d'entre eux) et l'éducation au goût (82%). Un tiers des enseignants assigne en outre des objectifs secondaires qui sont d'ordre scolaire : développer des compétences disciplinaires, en particulier en Histoire-Géographique, Français et Histoire des Arts (34%), transmettre des savoirs spécifiques sur le cinéma (32%). Là encore, on observe l'impact positif de l'épreuve d'Histoire des Arts, qui exige des élèves qu'ils ne s'en tiennent pas à une posture de cinéphiles en herbe mais se dotent d'un regard analytique et informé. Il est d'ailleurs étonnant que cette épreuve, souvent mentionnée par les enseignants dans leurs réponses complémentaires, ne donne pas toujours lieu à un travail interdisciplinaire (seulement 22% des réponses), alors que l'Histoire des Arts est toujours prise en charge par des enseignants de matières différentes. Il ne serait pas anormal qu'un enseignement annuel dédié entièrement à la matière audiovisuelle fasse son apparition dans les collèges au niveau 3ème pour encadrer de façon suivie ce virage vers l'analyse filmique qu'ont pris de nombreux enseignants.¹

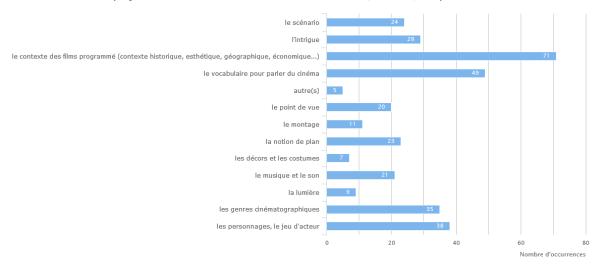


1. Les projections ont été une occasion de :

Les réponses des enseignants montrent que les films sont presque toujours (87% des réponses) étudiés en tant qu'éclairage sur le contexte historique, géographique, économique (c'est-à-dire par les professeurs d'Histoire-Géographie) ou esthétique (par les professeurs de Lettres et d'Arts plastiques). Les réponses détaillées nous apprennent que ces séances de reprise prennent quelquefois la forme de débats et de réflexion générale. Nous constatons ainsi que l'analyse de la chose filmique est reléguée au second plan derrière une approche des films dans leur dimension culturelle au sens très large du terme. Même les entrées du « vocabulaire pour parler du cinéma », dans laquelle se reconnaissent 60% des enseignants, des « personnages et du jeu d'acteur » (48%), ou même du scénario et de l'intrigue (30% et 35%) nous semblent mues par une approche généraliste qui ne saurait être qu'un temps introductif. Or l'étude de la mise en scène (les genres, le plan, la bande son, le point de vue, le montage, la lumière, le décor et les costumes) ne recueillent que des suffrages bien limités. C'est d'autant plus regrettable que les enseignants sont formés à l'exploitation de ces outils, aussi bien à travers les projections-conférences que les ateliers d'analyse.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Note pour Cécile : je sais que c'est un vœu pieux, mais tout de même. Tu connais mon attachement à cela.





En ce qui concerne les travaux réalisés concrètement, le questionnaire met au jour le fait que les enseignants préparent systématiquement leurs élèves aux projections. Seuls 6% déclarent ne mener aucune activité avant la projection. Dans la plupart des cas, ce travail préparatoire se fonde sur les fiches CNC ou l'affiche du film, ce qui paraît donc constituer une porte d'entrée pédagogique efficace.

Après la projection, la plupart des élèves sont initiés à l'analyse filmique (56%) et à la comparaison avec d'autres films (29%). Les fiches CNC sont là aussi un outil pédagogique (34%), probablement en lien avec d'autres activités. Plusieurs travaux originaux sont mentionnés, comme la rédaction de critiques (29%), l'écriture créative (18%) et, de façon plus marginale, la réalisation de carnets de bord (9%), de travaux pluridisciplinaires (6%) et de productions plastiques (5%). On ne peut qu'encourager ce type de productions, qui peuvent permettre à l'élève de donner du sens à l'activité de spectateur.

Le partenariat avec les salles de cinéma se limite le plus souvent à la projection des films au programme. Toutefois, 6% des enseignants ont pu organiser des projections complémentaires, notamment au cinéma de Gennevilliers.

2 collèges ont prolongé la dynamique du dispositif en participant à un festival : le collège des Vallées à La Garenne-Colombes au festival Petit Clap de Levallois, et le collège La Source de Meudon au Festival du court-métrage d'humour.

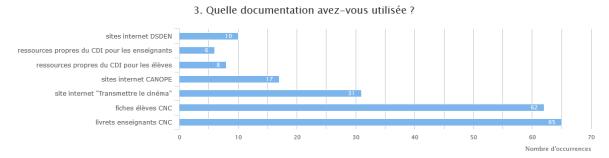
Comme on le voit, il est rare que des projets spécifiques liés au cinéma voient le jour en dehors du strict cadre du dispositif Collège au Cinéma. Cette année, seuls 5 collèges étaient concernés par un PEAC et 13 autres ont mené un projet d'un autre type, par exemple un projet SIEL financé par le Conseil Départemental, et le plus souvent des ateliers ou des clubs.

### 4. Ressources

La première question portait sur des interventions faites en classe par des professionnels, en marge du dispositif. Trois enseignants ont organisé ce type de rencontre.

En ce qui concerne les ressources documentaires, l'apport du CNC est déterminant. Les enseignants travaillent à partir des livrets (79% des enseignants) mais aussi, en proportion comparable,

des fiches élèves (76%). Les sites internet viennent ensuite, pour une part non négligeable des enseignants, notamment le site Transmettre le cinéma (38%) et, dans une moindre mesure, ceux de CANOPE (21%) et de la DSDEN (12%), probablement dans un but plus pratique que pédagogique. Il est à noter toutefois que les enseignants ayant répondu sont sans doute les plus familiers avec les procédures en ligne, ce qui biaise un peu le résultat. En tout état de cause, la fréquentation des sites de ressources atteint un niveau encourageant, qu'il serait bon de développer encore, tant la richesse de ces sites peut profiter à tous.



Dans les réponses détaillées, les enseignants précisent avoir souvent effectué des recherches personnelles, soit par Internet, soit dans des ouvrages de référence. Les notes prises pendant les projections-conférences sont aussi évoquées.<sup>2</sup>

En revanche, le CDI est le parent pauvre des ressources documentaires. Une quantité minime d'enseignants y puise sa documentation, surtout d'ailleurs parmi les ressources à destination des élèves (10% des enseignants, contre 7% qui consultent les ressources des professeurs). On peut imaginer que ce chiffre corresponde essentiellement à des professeurs documentalistes, lesquels constituent environ un quart des coordinateurs (10 sur 78 établissements). Ce chiffre est décidément bien faible, et trouve une confirmation dans le fait que 33% des enseignants déclarent que leur CDI ne comporte aucune ressource en cinéma. Nous ne pouvons qu'inciter les CDI à se munir d'outils adaptés pour l'étude du cinéma, laquelle prend une part grandissante dans les établissements. Quelques réponses font état de rayons DVD à disposition des enseignants, c'est à développer.

# 5. Les projections-conférences

Seuls 60% des enseignants ont pu assister à toutes les projections-conférences prévues. Beaucoup de professeurs font état d'autres obligations (voyage scolaire, interventions en classe liées à d'autres projets, autre formation du PAF). On ne saurait reprocher aux enseignants de courir plusieurs lièvres à la fois ; Collège au Cinéma tolère volontiers que le dynamisme des enseignants trouve d'autres terrains pour s'épanouir. En revanche, plusieurs enseignants évoquent des obligations de service ou conseils de classe. Rappelons que la participation à Collège au cinéma est liée à l'engagement du chef d'établissement de permettre qu'au moins un enseignant par classe participe aux projections-conférences, dans la mesure où la formation permanente fait partie des droits de l'enseignant et qu'elle participe au rayonnement de l'établissement.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Note pour l'an prochain : Peut-être serait-il souhaitable que le questionnaire en ligne l'an prochain inclue ces deux items.

Quant aux conférences en elles-mêmes, leur qualité est unanimement saluée. Au niveau 6ème / 5ème, tous les enseignants ont jugé les trois conférences satisfaisantes ou très satisfaisantes, à l'exception d'un seul enseignant sur une seule conférence. L'intervention d'Euzhan Palcy, la réalisatrice de *Rue Cases-nègres* a été particulièrement appréciée, de même que celle de Christine Guillou sur *L'Homme de Rio* de Ph. De Broca. Quelques enseignants de 4ème / 3ème ont manifesté leur mécontentement, dans des proportions toutefois très limitées (4 enseignants au maximum par conférence). Le taux de satisfaction demeure donc très élevé. Représentative de l'ensemble des jugements émis par les enseignants, la conférence de Stéphane Le Roux sur *Le Tombeau des lucioles* a tantôt suscité des dithyrambes, tantôt une certaine perplexité face à son caractère technique. Ce qui ressort des réponses détaillées, c'est indiscutablement le profit pédagogique qu'en tirent les enseignants. Petit florilège : « De très bonnes informations pour préparer des pistes de travail », « les pistes de réflexion offrent une multitude de possibilités », « bonne mise en perspective », « intervention très édifiante », « très riche et efficace », « ces projections-conférences permettent vraiment de donner l'impulsion nécessaire à la préparation des séances », « toujours enrichissant », « très satisfaisantes », « très utiles », etc.

La journée-bilan de juin suscite des réactions plus mitigées. Seuls 53% des enseignants déclarent y avoir participé. La date du 11 juin a correspondu pour plusieurs classes à la projection du film du 3ème trimestre, mais aussi à des sorties scolaires ou des présentations de projet. En outre, plusieurs professeurs signalent qu'ils ont préféré ne pas laisser de côté leurs classes de 3ème alors que les formations tombent toujours sur les deux mêmes jours de la semaine. Cette journée-bilan a globalement été jugée satisfaisante (54%) ou très satisfaisante (37%), même si quelques voix discordantes se font entendre (9%). Ce qui a été le plus apprécié, c'est la projection du film *Bébé tigre*, dont beaucoup d'enseignants aimeraient qu'il intègre le catalogue, ainsi que la présentation du programme de l'année 2015-2016. Les échanges entre collègues ont le plus souvent suscité l'intérêt, malgré une certaine déception, chez quelques enseignants, que des travaux d'élèves ne soient pas présentés.

## 6. Les modules complémentaires de formation

Parmi les enseignants ayant répondu au questionnaire, 30% ont suivi des formations complémentaires. Certains d'entre eux ont suivi plusieurs de ces formations. Le stage le plus prisé a été « Des Questions de Cinéma » à la Cinémathèque Française (56% des enseignants à suivre des modules complémentaires), suivi par les Ateliers d'analyse (52%), puis le stage « Un Deuxième siècle de cinéma » à la Cinémathèque (24%). Les deux stages à la Cinémathèque sont plébiscités : le taux d'extrême satisfaction atteint ou voisine les 100%. Les Ateliers d'analyse ont soulevé un enthousiasme légèrement moindre (tout de même 91%!). Un enseignant précise que, si sa culture personnelle en sort grandie, il ne voit pas quel emploi pédagogique il peut faire de toute cette matière.

### 7. Communication

La plupart des établissements communique sa participation au dispositif à destination des parents et en interne. Cependant 23% des enseignants notent l'absence de communication.

#### 1. Comment le collège communique-t-il sur sa participation à



Les salles de cinéma partenaires ne distribuent aucune carte offrant des tarifs réduits, ce qui est regretté par les enseignants.

Enfin, sur la communication en amont, il apparaît que bien peu d'enseignants ont pu prendre connaissance de la circulaire de début d'année.

5. Avez-vous pris connaissance de la circulaire départementale de cadrage de

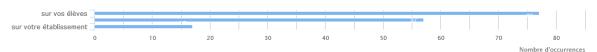


Cela est fort regrettable car beaucoup d'informations utiles y figurent, comme les dates des projections-conférences et les coordonnées des coordonnateurs du dispositif. Beaucoup de télescopages de calendrier et de ratés en tout genre pourraient être évités si les enseignants avaient une meilleure connaissance du cadre.

# 8. Conclusions des enseignants

Les enseignants sont unanimes pour noter l'impact positif du dispositif sur les élèves, et nous ne pouvons que nous en réjouir très vivement. Le fait que 10000 collégiens des Hauts-de-Seine bénéficient d'une opération qui modifie si efficacement leur regard sur le monde et sur les œuvres est un atout exceptionnel pour notre territoire.

1. Vous estimez que cette opération a une influence :



Les enseignants adaptent dans une mesure significative (70%) leur pédagogie grâce à ce dispositif, et s'en trouvent eux aussi meilleurs. L'influence au sein de l'établissement est bien moindre et sans doute perfectible (21%). Dans certains établissements néanmoins, les critiques rédigées par les élèves sont publiées dans le journal du collège. Une telle initiative peut faire tache d'huile.

Collège au cinéma satisfait les professeurs, qui, à 98,8%, déclarent que le bilan est positif. Ce chiffre s'accompagne de très nombreux commentaires élogieux, que nous ne pouvons citer ici dans leur intégralité : « permet la constitution d'une culture cinématographique », « sorties scolaires très appréciées », « Collège au cinéma donne le goût des images », « source d'ouverture culturelle », « opération extrêmement positive », « ma vision du cinéma a évolué ». Fort logiquement, ils sont 93% à souhaiter participer au dispositif en 2015-16.

6. Pensez-vous participer au dispositif l'an prochain?



Les réponses détaillées nous proposent aussi quelques suggestions pour l'avenir.

Il semble difficile d'accéder à certaines d'entre elles :

- localisation des projections-conférences. La salle de cinéma choisie (Le Capitole à Suresnes)
  est relativement centrale, au vu de la géographie du département. Il paraît peu pertinent
  de déménager au Nord ou au Sud du département, au risque d'allonger inconsidérément le
  temps de trajet des professeurs se situant à l'opposé.
- adaptation au programme de Français et d'Histoire-Géographie. Ce n'est bien sûr pas l'objectif de l'opération Collège au cinéma, dont la priorité est l'ouverture culturelle des élèves. Les critères de sélection des films sont déjà très nombreux : il s'agit de trouver un équilibre entre films du patrimoine et films contemporains, films d'animation, films de pays dont la cinématographie est peu diffusée, film lié à la citoyenneté. Ce dernier critère permet sans aucun doute de le rattacher à la dimension citoyenne du programme.

D'autres sont des remarques de long terme, qui méritent réflexion :

- proposer un choix entre plusieurs films.
- interventions de professionnels du cinéma auprès des élèves
- carte de réduction ciné. C'est une jolie idée, suggérée en outre par le questionnaire, qui permettrait aux salles partenaires de fidéliser le public des collégiens.

Ces trois idées sont formulées par des enseignants qui ont l'air de s'inspirer de Lycéens & Apprentis au cinéma, dispositif dans lequel ces possibilités existent. Reste à examiner s'il est possible de les mettre en place à l'échelle départementale.

Une troisième catégorie se détache enfin, qui regroupe les suggestions d'organisation, qui peuvent engendrer des actions assez rapidement, aussi bien de la part de la coordination départementale que des enseignants eux-mêmes :

- calendrier des projections, parfois mal adapté au calendrier scolaire (en juin) ou à celui des projections-conférences. Le planning de circulation des copies est établi au mieux, en te-

- nant compte de nombreux facteurs. Il est difficile d'éviter que des projections aient lieu en toute fin d'année.
- mieux communiquer auprès des chefs d'établissements. Ceux-ci disposent de la circulaire de mise en œuvre dès la fin août et connaissent les enjeux et les formes de l'engagement de leur collège au dispositif. Toutefois, la circulaire est disponible en ligne et les enseignants peuvent ainsi se renseigner de façon fiable sur ce qui leur incombe, et ce qui revient à la direction de leur établissement.

### **CONCLUSION GENERALE**

Collège au Cinéma s'est installé dans les Hauts-de-Seine en 1990-1991. Cette opération vient donc d'achever sa 25<sup>ème</sup> saison. C'est aujourd'hui un dispositif bien rôdé, qui profite à 10000 collégiens par an et qui a fait entrer avec force le cinéma dans les collèges du département.

On ne peut que souhaiter sa pérennité, notamment dans le contexte actuel où les adolescents sont quotidiennement placés en situation de spectateurs d'images de toutes sortes et même de producteurs d'images. La génération des smartphones et des réseaux sociaux a besoin plus que toute autre qu'on éduque son regard sur le monde, car elle a les moyens de le communiquer à la planète entière ; elle a d'autant plus besoin d'ouverture culturelle qu'elle a conscience d'être elle-même en plein cœur du champ culturel. Enfin, il nous semble bon de rappeler, en ce bilan d'une année 2014-2015 perturbée par le plan Vigipirate qui a fait suite aux attentats de janvier, que l'éducation aux images et aux sons n'a jamais été aussi importante, que la liberté d'expression, menacée par le terrorisme, est à défendre au sein de l'école – et que le dispositif Collège au cinéma a besoin du concours de tous pour remplir sa mission de lutte contre la tyrannie de l'obscurantisme, à travers l'ouverture culturelle qu'il permet et promeut.

Pour la coordination de l'opération Collège au Cinéma 92, Mathieu RASOLI, coordinateur-formateur.